

# SALAIRES PETROLE : MARGES HISTORIQUES PROVOCATION INEDITE !

26 /11/ 2015

L'année 2015 est historique pour les employeurs du pétrole, avec des **marges** dans le raffinage pétrolier en France, qui sont les plus **élevées** de la décennie ! Malgré cela, l'UFIP a tenté de faire pleurer les organisations syndicales présentes aux négociations salariales en se lamentant sur la faiblesse du prix du baril ! Quand le prix du brut était élevé, l'UFIP disait que les énormes marges de « l'amont » pétrolier ne devaient pas entrer en ligne de compte !!

**Le pétrole est le secteur où la part des salaires dans la valeur ajoutée est la plus faible, tous secteurs confondus. Elle ne représente que 4 à 5 % de la richesse créée par les salariés.**

Durant cette **pseudo-négociation** qui n'a duré que deux heures, la CGT a revendiqué une compensation **au niveau de la Convention collective** de l'accord scélérat sur l'AGIRC-ARRCO (Sujet sur lequel l'UFIP a annoncé l'ouverture de discussions début 2016), une **nouvelle grille** de salaires basée sur un SMIC à 1.900 euros et un salaire maximum de 9.500 euros au coefficient 880, ainsi qu'un relèvement de la **prime de quart** (PQ) et de la **prime d'ancienneté** (PA), ces deux derniers points étant repris par toutes les organisations syndicales.

**Réponse de l'UFIP : 0,3 % de relèvement des minis, et « rien d'autre » (notamment sur PA et PQ). Face au tollé général, l'UFIP a consenti à livrer sa position finale : +0,5 %, en nous rappelant qu'il fallait aussi penser aux actionnaires !! Comme aucune organisation syndicale n'était prête à signer un tel niveau, le président de l'UFIP a annoncé finalement un relèvement unilatéral des salaires minis de 0,3 %, avant de quitter la séance !**

**L'UFIP SE PERMET DE CLAQUER LA PORTE DES NEGOCIATIONS : UNE PREMIERE ! EST-CE LE RESULTAT DU MANQUE DE RAPPORT DE FORCES EXPRIMÉ DURANT LA NÉGOCIATION ?**

## **PAS D'ACCORD UFIP 2016**

**DANS CES CONDITIONS, LA CGT A AVERTI LA CHAMBRE PATRONALE QU'UNE PÉRIODE DE MOUVEMENTS SOCIAUX DEVAIT MAINTENANT S'OUVRIRE DANS LES ENTREPRISES**

**LA PAROLE EST AUX SALARIÉS !**